



Quand le militantisme fait le choix des armes

Les femmes d'Action directe et les médias

Fanny Bugnon – Paru sur le site Sens Public le 22 mai 2009

Au tournant des années 1960, les pays industrialisés ont été confrontés à une dynamique contestataire renouant avec l'action politique organisée violente. Ainsi, en France comme dans plusieurs pays occidentaux, la radicalisation des pratiques militantes a pu déboucher sur ce que Gérard Chaliand nomme le « terrorisme à vocation révolutionnaire¹ ». Le terme « terrorisme » est employé de manière générique par les médias pour qualifier l'ensemble des activités de ces mouvements, mais n'est pas opératoire en termes d'analyse, contrairement à « violence politique² ». Nieburg la définit par l'ensemble « des actes de désorganisation, destruction, blessures dont l'objet, le choix des cibles ou des victimes, les circonstances, l'exécution et/ou les effets acquièrent une signification politique, c'est-à-dire tendent à modifier le comportement d'autrui dans une situation de marchandage qui a des conséquences sur le système social³ ». Acteurs de ce phénomène, les membres d'Action directe (AD), « communistes révolutionnaires » comme ils se définissent, issus de la nébuleuse d'extrême gauche, font irruption dans le paysage français avec le mitraillage, le 1er mai 1979, du siège parisien du Conseil national du patronat français (CNPF). Par la suite, de nombreux attentats matériels sont perpétrés contre des symboles de l'État et du capitalisme. A compter de 1985 et du rapprochement avec la Fraction armée rouge (RAF) allemande, un changement de nature des actions s'opère avec le passage à l'assassinat politique. Après plusieurs vagues d'arrestations, le groupe sera finalement démantelé en 1987, et ses membres condamnés à des peines allant jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité. Selon les enquêteurs, environ 150 personnes auraient été impliquées, à divers degrés, dans la mouvance Action directe, dont plusieurs dizaines de femmes. Action directe partage, avec d'autres, tels les Groupes révolutionnaires armés du 1er octobre (GRAPO) espagnols ou les Brigades rouges (BR) italiennes, cette

¹ Chaliand, Gérard, *Terrorismes et guérillas*, Paris, Flammarion, 1985.

² Pour un aperçu des débats épistémologiques et lexicaux, cf. par exemple « *La violence politique dans les démocraties européennes occidentales* », Cultures & Conflits, 9-10, 1993 ; et Isabelle Sommier, *Le terrorisme*, Paris, Flammarion, 2000, pp.69-115.

³ H. Nieburg, *Political Violence*, 1969, p.13, cité par Philippe Braud, *Violences politiques*, Paris, Seuil, 2004, p.14.

caractéristique : celle de compter en son sein une part importante de femmes.

L'objet consiste à interroger ici les représentations des femmes mises en cause pour leur participation, à des degrés divers, à cette organisation et d'analyser l'articulation entre les parcours de militantes, réels et supposés, et les représentations qu'en proposent les discours médiatiques. Pour cela, le genre peut s'avérer moteur dans la différenciation des perceptions et intervenir dans l'élaboration des identités discursives, quitte à s'inscrire, parfois, à rebours de la dimension factuelle. C'est à partir d'un corpus d'articles tirés de quotidiens français⁴ depuis 1979 et d'un dépouillement systématique que se construit cette analyse de discours. Il s'agit, en somme, de rendre compte de l'intégration progressive de la violence politique des femmes d'Action directe, et peut-être plus encore des résistances, à travers les discours médiatiques en démontrant, dans un premier temps, le processus de relativisation de l'engagement à l'œuvre avant de pointer la stigmatisation sexuée de ce militantisme violent.

Relativiser l'engagement

Le processus médiatique le plus fréquemment à l'œuvre consiste en un exercice de décrédibilisation de ces militantes. En effet, on relève une tendance à évacuer la dimension politique des faits qui leur sont reprochés et qu'elles peuvent revendiquer. La relativisation du processus d'engagement, des motivations politiques, et plus largement des circonstances qui ont conduit un certain nombre de femmes à être mêlées aux activités d'Action directe est un phénomène récurrent.

Excuser par les sentiments

La démarche la plus fréquente consiste à émettre des doutes quant à la sincérité et aux motivations réelles qui ont guidé l'engagement de ces femmes : aveuglées par l'amour, elles auraient suivi un homme. Cette figure de l'amoureuse - toujours pensée comme hétérosexuelle - qui, par naïveté ou par faiblesse, se retrouve fréquemment, quels que soient leur degré d'engagement dans l'organisation et les faits qui leur sont reprochés, quelles que soient

⁴ *Le Monde, Libération, L'Humanité et Le Figaro.*

les déclarations des intéressées. Ce sont les femmes qui deviennent les compagnes des hommes, et non l'inverse, et ce, dans tous les titres de notre corpus.

Ainsi, Nathalie Ménigon, condamnée à deux reprises à la réclusion criminelle à perpétuité (1988 et 1989) pour, entre autres, les assassinats de René Audran (janvier 1985) et de Georges Besse (novembre 1986), est systématiquement présentée, par tous les titres, comme « la compagne » de Jean-Marc Rouillan, l'un des fondateurs d'Action directe, gratifié, lui, de la qualité de « cerveau⁵ ». C'est à partir de leur première arrestation commune, en 1980, que leur relation intime est évoquée. Au cours des audiences, Nathalie Ménigon refuse pourtant d'évoquer sa vie sentimentale. Bien qu'elle affiche ses convictions politiques, sa relation avec Rouillan est présentée comme le facteur déterminant de son engagement au sein d'Action directe :

« Nathalie Ménigon y croit. Elle a vingt ans en 1977. Fille d'une famille d'ouvriers de la région parisienne, elle travaille dans une grande banque, où elle est très proche de la CFDT, qui finira par exclure avec fracas "ses" autonomes. Elle milite à la revue Camarades, laquelle puise abondamment son inspiration à Rome, Milan et Padoue. Cela n'est pas inconciliable avec Rouillan, mais Rouillan va lui offrir en prime l'action et ses mystères (...). Un couple est né. Le 18 mars 1980, elle et lui mitraillent, en plein jour et comme à la parade, le ministère de la Coopération⁶ ».

Pour Le Figaro, il est même question du « couple fou du terrorisme français⁷ », une figure qui s'avère récurrente.

Autre exemple, celui de Joëlle Crépet, arrêtée en mai 1986 et condamnée à dix-huit ans et six ans d'emprisonnement en juin 1989 et juillet 1995 pour sa participation de premier plan à la branche lyonnaise d'Action directe (attentats, attaques à main armée notamment) : « Compagne d'Olivier, Crépet n'est pas pour autant son égérie. C'est seulement fin 1979 que cette infirmière sans histoires, issue d'une famille ouvrière des environs de Montbrison (Loire), fait la connaissance d'Olivier. Davantage

⁵ *Le Figaro*, 16 septembre 1980.

⁶ *Le Monde*, 24 février 1987.

⁷ *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

séduite par la personnalité de celui-ci que par sa doctrine, elle ne le quittera plus⁸ ». Elle est ainsi, comme la plupart des femmes impliquées dans les activités d'Action directe, présentée sous les traits d'une femme à la merci de ses propres sentiments, victime d'un « aveugle engagement, moins idéologique que passionnel⁹ ».

Cependant, cette figure de l'amoureuse n'est pas forcément éloignée de la réalité. Elle fait, par exemple, partie de la stratégie de défense de Frédérique Germain et Paula Jacques. Ainsi, lors de l'important procès de janvier 1988 dans lequel 24 personnes comparaissent, la première audience consacrée aux plaidoiries est « dominée par les évocations de deux femmes, deux amoureuses du même homme, Claude Halfen : Paula Jacques et Frédérique Germain. Quelques mois après Paula Jacques, Frédérique Germain a connu aussi les angoisses de l'amour¹⁰ ». Le parcours et l'engagement de ces deux femmes diffèrent cependant. Frédérique Germain, « égarée par amour¹¹ », arrêtée en juin 1984, est considérée comme une repentie. Sa collaboration avec les enquêteurs lui permettra ainsi d'être dispensée de peine à l'issue du procès d'Action directe en janvier 1988 et condamnée à cinq années avec sursis le 27 février 1988 pour sa participation à l'attaque d'une bijouterie en 1983. Frédérique Germain raconte ainsi « l'histoire étonnante - mais sonnante juste - d'une étudiante flirtant avec le terrorisme pour être tombée amoureuse, au cours du printemps 1982, de Claude Halfen¹² » et il est rappelé avec insistance « le grand amour d'une repentie » :

« elle a longuement raconté - parfois pressée de questions - l'histoire d'une jeune fille docteur en droit, conseil juridique chez Esso, sombrant dans le crime par amour pour Claude Halfen, membre d'Action directe. Ce méchant chromo ferait sourire si Frédérique Germain ne le défendait aussi vaillamment, plus portée à reconnaître sa "naïveté" que ses fautes¹³ ».

L'Humanité reprend le même discours :

⁸ *Le Monde*, 31 août 1988.

⁹ *Le Monde*, 16 mai 1989.

¹⁰ *Le Monde*, 21 janvier 1988.

¹¹ *Le Monde*, 10 janvier 1988.

¹² *Le Monde*, 12 juin 1987.

¹³ *Le Monde*, 25 février 1988.

« demoiselle très BCBG de la rue Victor-Hugo, dans le 16^e arrondissement, c'est sa nature "sensitive" (elle fut la maîtresse de Claude Halfen), qui l'a conduite dans cette aventure¹⁴ ». Pour *Libération*, ce procès est surtout la démonstration de « l'amour déçu de Blond-blond la "repentie"¹⁵ ».

Le cas de Paula Jacques a davantage surpris. La journaliste est en effet poursuivie en correctionnelle pour ce que *Le Monde* qualifie « complaisance et inconscience des "malgré-nous" ¹⁶ ». Elle écope finalement de dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis. La presse semble adhérer à la version de l'amoureuse et la relaie, tant le décalage avec les autres prévenus est grand :

« Du couple formé par Claude Halfen et sa cliente Paula Jacques, Me Henri Leclerc a tenté de démontrer qu'il s'apparentait "au mythe d'Ulysse et Pénélope" plutôt qu'au "syndrome de Bonnie and Clyde" : "Cet homme qui part et ne dit rien à sa femme, elle qui s'inquiète : c'est vieux comme le monde. Leur amour était fait de ce qu'elle ne savait rien. Elle était le repos du guerrier." Et de lancer au tribunal, pour justifier sa demande de relaxe : "Vous ne pouvez pas condamner une femme simplement parce qu'elle a aimé !" ¹⁷ »

Cette idée d'une exploitation de la faiblesse des femmes est récurrente, que ce soit sous couvert de sentiment amoureux ou de naïveté. La dimension politique de l'engagement se trouve ainsi éclipsée, évacuée. Le recours à la figure de l'amoureuse semble s'imposer à certains comme incontournable, de la même manière que l'on recourt aux stéréotypes masculins et féminins, au mépris de la position des intéressées. Elle rappelle la supposée faiblesse des femmes, en proie aux tourments de leur sexe. Cette figure est finalement rassurante, puisque représentation classiquement féminine dans le cadre d'une déviance pensée traditionnellement comme masculine.

Réaffirmer la différence sexuelle

Rattacher l'engagement de ces femmes au hasard des sentiments constitue donc un moyen de réaffirmation de la différence entre les

¹⁴ *L'Humanité*, 23 février 1988.

¹⁵ *Libération*, 24 février 1988.

¹⁶ *Le Monde*, 15 janvier 1988.

¹⁷ *Le Monde*, 21 janvier 1989.

femmes et les hommes, constitutive de l'ordre social et sexué. Cette démarche témoigne de la crainte d'un brouillage des identités sexuées :

« Pour lui comme pour tant d'autres, "le plus horrible, le plus choquant, c'est que les tueurs soient des tueuses, deux jeunes femmes passionnées, déterminées, en apparence insensibles et qui n'ont pas agi pour des raisons personnelles mais uniquement pour abattre ce qu'elles appellent un symbole" ¹⁸ ». Tels sont les propos de l'avocat général à la fin du procès des assassins de Georges Besse, qui aboutira à la condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité des quatre protagonistes en janvier 1989.

Outre les sentiments, il est fait appel à des explications d'ordre psychologique. Ainsi, si Le Monde titre « Joëlle Crépet l'insurgée » au moment du premier procès de celle que l'on appelle la branche lyonnaise d'Action directe - à l'issue duquel elle sera condamnée à dix-huit années d'emprisonnement -, le contenu de l'article insiste non pas sur la dimension politique de son engagement - comme c'est le cas pour ses co-accusés André Olivier, Max Frérot ou Émile Ballandras -, mais sur sa sensibilité à l'injustice :

« Il y est moins question de révolution que de révolte. Et l'insurrection du cœur précède, à l'évidence, la rébellion de l'esprit. (...) Renonçant à la dialectique, elle opte pour le lyrisme incantatoire¹⁹ ».

Toujours à propos d'injustice, « un expert psychiatre vient rappeler à la barre les conclusions d'un entretien, ancien de huit ans. Nathalie Ménigon aurait rencontré l'injustice en faisant la vaisselle, dans sa prime enfance, alors que son petit frère en était dispensé²⁰ ». L'Humanité évoque, à propos de Joëlle Aubron, « un conflit avec son père qui l'a précipitée vers les milieux marginaux²¹ ». Cependant, Libération émet des réserves quant aux explications d'ordre psychologique, notamment lors de l'examen de personnalité des accusées, et déplore les conséquences des conditions d'incarcération, notamment sur Joëlle Crépet,

¹⁸ *Le Monde*, 15 janvier 1989.

¹⁹ *Le Monde*, 25 mai 1989.

²⁰ *Le Monde*, 19 février 1988.

²¹ *L'Humanité*, 10 janvier 1989.

extrêmement fragilisée par son incarcération : « c'est presque psychiatisée qu'elle va comparaître²² ».

Cette tendance participe également du processus de dépolitisation et peut s'expliquer par les difficultés à admettre la violence des femmes, qui plus est lorsqu'elle se revendique politique. Cette violence désarçonne : l'idéologie naturaliste enjoint à penser les femmes comme faites pour donner la vie, et non la mort. Les représentations médiatiques se font ainsi l'écho des stéréotypes féminins élémentaires, soulignant surtout ce en quoi ils sont contrariés : « Ces rires éclairant de si jeunes visages avaient quelque chose de fascinant. Ils donnaient les tendresses de l'enfance à celles qui, le 16 novembre 1986, dans la nuit du boulevard Edgar-Quinet à Paris, tuèrent froidement, si l'on en croit plusieurs témoins, un homme dont elles avaient décidé la mort²³ » peut-on lire au troisième jour du procès des assassins de Georges Besse.

On note également une tendance au rappel de la dichotomie traditionnelle femmes/hommes par une distribution sexuée des tâches. Celle-ci répond à une conception ancienne : audace, courage, énergie pour les hommes versus douceur et dévouement des femmes. Il s'agit ainsi de réaffirmer les représentations de la différence des sexes, conception qui, en somme, fixe les règles sociales. En ce sens, on glisse souvent vers des points de détail rappelant par exemple les qualités de ménagères dont peuvent être dotées les militantes d'Action directe, comme s'il apparaissait nécessaire de rappeler, à coup de stéréotypes domestiques, qu'elles peuvent être, malgré leur engagement, des femmes « comme les autres ». La découverte d'une « planque » de Joëlle Aubron et Georges Cipriani en est ainsi l'occasion : « le long du pavillon surmonté d'un toit de tuile rouge, Joëlle Aubron avait planté des tomates et elle en faisait des conserves soigneusement rangées dans le cellier²⁴ ». Alors qu'elles ont, au nom d'idéaux politiques, commis des actes particulièrement exposés, il semblerait que la vie clandestine soit parfois envisagée comme un lieu de stricte reproduction du principe de séparation entre

²² *Libération*, 16 mai 1989.

²³ *Le Monde*, 11 janvier 1989.

²⁴ *Le Monde*, 16 mai 1987.

activités d'hommes et activités de femmes. A travers cette interprétation de la vie clandestine, on retrouve en filigrane les deux principes organisateurs de la division sexuelle du travail, légitimés par une approche naturaliste : séparation et hiérarchie. Elle n'en est peut-être pas exempte, mais rien ne permet de l'affirmer. Le Monde, en particulier, insiste pourtant sur une organisation de la clandestinité guidée par une répartition sexuée et hiérarchisée des activités :

« Mais que déduire du soin apporté par Nathalie Ménigon, ancienne salariée de la BNP, à nourrir convenablement ses deux chèvres, ses quatre chats et ses quinze hamsters dans son petit paradis retranché de Vitry-aux-Loges ? Et que conclure à propos de son compagnon, Jean-Marc Rouillan, veillant sur la "prison du peuple" aménagée à quelques pas de l'enclos de sa Marie-Antoinette ? La remarque vaut tout autant pour Joëlle Aubron, "échappée de la bonne bourgeoisie et appliquée, dans les moments tranquilles, à surveiller ses chaudrons de confitures"²⁵ ».

Que des femmes se posent en égales des hommes dans l'accès à la violence brouille la traditionnelle dichotomie féminin-masculin et la complexifie. En tentant de relativiser le caractère politique de leur engagement, il s'agit, en somme, de rappeler qu'elles sont avant tout des femmes et faire de ces militantes d'éternelles victimes, d'elles-mêmes ou des hommes.

Stigmatiser

Cependant, la réalité de la violence politique féminine plaide pour la prise en considération de l'engagement de celles qui se posent en combattantes. Et cela est particulièrement vrai pour les femmes impliquées dans des crimes de sang. Si l'on prend alors acte de leur acte et de leur engagement, il est intéressant d'observer le processus par lequel elles apparaissent comme « hors nomenclature ».

Une double transgression

En effet, la figure de la meurtrière exhorte à prendre acte de cette réalité parce qu'elle atteint un degré particulièrement élevé et non

²⁵ *Le Monde*, 17 novembre 1993.

négociable dans la violence. Elle invite à envisager l'accès des femmes aux armes comme une double transgression : de la loi pénale d'abord, au regard des faits qui leur sont reprochés, de la division sexuelle du travail ensuite, pour avoir manié des armes. Si, en temps de guerre, le courage des femmes dans les armées a pu être loué, leur présence est demeurée gênante. Celles que l'on a présentées comme des « miracles de la liberté²⁶ » sont en effet masculinisées : elles se battent « comme des hommes », une perception renforcée par leurs exploits militaires²⁷, et ce, dans un processus de virilisation globale. On peut alors estimer que la prise en compte de la présence féminine dans les organisations terroristes pourrait jouer sur l'acceptation des femmes en tant que combattantes armées, qu'elles se situent ou non dans la légalité.

La grammaire illustre ainsi cette tension puisque les femmes impliquées dans les activités d'Action directe sont alternativement féminisées et masculinisées. A titre d'exemples, citons les cas, parmi d'autres, de trois militantes. Annelise Benoît, écrouée en 1984, est condamnée, en janvier 1988, à cinq années d'emprisonnement pour association de malfaiteurs. De cette « institutrice toute frêle²⁸ », on parle également au masculin : « il a fallu attendre le discours d'un militant de la « mouvance », Annelise Benoît, pour que de tout leur pathos à base d' « État impérialiste » et de « prolétaires communistes » émerge une référence - timide - à des événements réels et relativement récents : le mouvement lycéen, les grèves de la SNCF de l'hiver dernier²⁹ ». De leur côté, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon sont des « dirigeants historiques³⁰ », appartenant au groupe des « quatre « guérilleros³¹ » arrêtés à Vitry-aux-Loges en 1987.

A la lumière des discours, c'est l'emploi des armes par des femmes qui focalise l'attention. La transgression de cet interdit social

²⁶ Cf. Godineau, Dominique, « *De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française* », *Clio*, numéro 20/2004, Armées, pp.43-69.

²⁷ Cf. Pruvost, Geneviève, *Profession, policier : sexe, féminin*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2007.

²⁸ *Le Monde*, 18 janvier 1988.

²⁹ *Le Monde*, 19 janvier 1988.

³⁰ *L'Humanité*, 17 mai 1989.

³¹ *Le Monde*, 18 novembre 1993.

majeur, tel que l'a démontré Paola Tabet³², inhérent à « la construction sociale de l'inégalité des sexes », suscite la stupeur. Contrariant le monopole symbolique des hommes, cette transgression bouscule l'assimilation systématique des pratiques armées à un monde d'hommes. L'exemple de l'assassinat de Georges Besse l'illustre bien : c'est un commando composé de deux femmes non masquées, Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron, qui l'abat en novembre 1986. L'effroi et la stupeur suscités par cette révélation traduisent la difficulté ontologique à concevoir que des femmes puissent être meurtrières : « Ce qui, enfin, donnait à la mort de Georges Besse un écho particulier, c'était d'apprendre assez vite, par les témoignages recueillis, que le crime avait été accompli par deux femmes, aussi déterminées que calmes, aussi « professionnelles » dans le maniement des armes que hardies dans une action commise sans même la précaution de se masquer le visage (...). Et Nathalie Ménigon redira-t-elle à ce témoin tout étonné de l'avoir vue tirer à visage découvert :

« Ce groupe est constitué de politiques et non pas de voyous. Il agit sans masque, et, quand il doit tuer une personne, il n'a aucune raison de tirer sur l'entourage³³ ».

Les propos de Libération sont du même ordre :

« Impossible de voir en Nathalie Ménigon la tueuse du PDG de Renault quand elle sourit nonchalamment à son destin en pouffant sous ses boucles brunes dans le box de la cour d'assise de Paris³⁴ ».

Force est donc de constater l'ambiguïté des représentations, puisque ces militantes peuvent être perçues à la fois comme une menace croisant la monstruosité et l'incarnation de la dénaturation d'une femme qui n'existerait qu'au singulier. Et cette angoisse du désordre s'inscrit dans un imaginaire social profondément ancré dans la différence sexuelle.

« La militante encourait certainement un blâme social plus lourd que l'homme, comme si s'ajoutait, dans son cas, au délit politique qui

³² Tabet, Paola, *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998.

³³ *Le Monde*, 8 janvier 1989.

³⁴ *Libération*, 11 janvier 1989.

*justifiait seul la répression contre ses compagnons, un crime de dénaturation de la femme*³⁵ ».

Cette remarque à propos des femmes révolutionnaires de la Russie de la fin du 19e siècle est donc valable un siècle plus tard en France et souligne l'importance de la dimension sexuée dans l'appréciation de la violence politique. Elles se confrontent ainsi à un territoire pensé au masculin.

Si, historiquement, la guerre permet aux hommes de se définir par rapport aux femmes comme leur inverse, c'est-à-dire comme des combattants qui mettent en scène les qualités marquant la différence des sexes, les femmes sont pensées, par principe, comme le sexe faible, désarmé. Le processus d'intégration de leur capacité à être auteures de violences - et notamment, ici, d'attentats et d'assassinats - mobilise des imaginaires sexués, et en particulier le mythe des Amazones ou des Barbares : « Action directe, ce ne furent pas seulement quelques desperados et un duo d'amazones³⁶ » nous dit *Le Monde* quand *Le Figaro* préfère « amazones de la terreur³⁷ ». Il faut s'arrêter un instant sur le recours à la figure de l'amazone parce qu'il pose la question de l'articulation entre représentations et réalités sociales. De ces guerrières mythiques, l'imaginaire a surtout retenu qu'elles se coupaient le sein droit pour mieux tirer à l'arc, s'amputant ainsi d'un symbole physique majeur de la féminité. Le mobiliser dans un contexte marqué par l'empreinte des mouvements féministes de la décennie précédente traduit alors la crainte d'un brouillage des identités sexuées, de la remise en cause de l'ordre des sexes, voire de la guerre des sexes, jouant sur le double registre de l'angoisse et de la fascination. Figures ambiguës et érotisées : les Amazones, comme les militantes d'Action directe, ne sont, en somme, pas vraiment des femmes.

Perverses ?

Il faut alors trouver des explications à cette double transgression. On tente parfois de déceler chez elles des signes de perversité :

³⁵ Burnet-Vigniel, Marie-Claude, *Femmes russes dans le combat révolutionnaire : l'image et son modèle à la fin du XIXe siècle*, Cultures et sociétés de l'Est, 1990, p.15.

³⁶ *Le Monde*, 10 janvier 1988.

³⁷ *Le Figaro*, 20 novembre 1986.

vengeance à l'encontre des hommes, sadisme ou investissement phallique dans le maniement des armes. La tendance est surtout de les soupçonner d'être plus dangereuses que leurs homologues masculins. En témoigne cet épisode au lendemain des arrestations de Vitry-aux-Loges : l'emballement autour d'une méprise phonétique à propos de la serviette en cuir de Georges Besse, emportée par Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon et « dont les policiers assurent que Nathalie Ménigon la donnait, en morceaux, à ronger aux six hamsters qu'elle élevait dans son repaire de fermière, aux côtés de deux chèvres, cinq chats et une trentaine de canards³⁸ ». Le lendemain, Le Monde revient sur l'origine de cette méprise :

« Le Monde, comme d'autres organes de presse, avait repris dans ses éditions du 24 février l'information d'agences de presse selon laquelle Nathalie Ménigon donnait des lambeaux de la serviette en cuir de Georges Besse (...) à ronger aux hamsters qu'elle affectionne tant. Information qui ajoutait au mythe sinistre, mais était, en fait, erronée. Les confidences policières recueillies par nos confrères précisaient, en réalité, qu'elle avait fabriqué un holster - étui d'arme à poing - avec ladite serviette. Holster, hamster, la consonance des mots et le goût du sensationnel ont fait le reste³⁹ ».

En outre, on relève des allusions à l'Allemagne et à la RAF. Il est vrai que cette organisation (1970-1998) s'est rapprochée d'AD au milieu des années 1980 et que de nombreuses femmes ont été poursuivies pour leur implication, à des degrés divers, dans les activités de la RAF. Il n'en faut pas plus pour que la violence politique soit soupçonnée d'être une importation allemande, y compris pour les femmes. Ainsi, « Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon suivaient les traces d'Andreas Baader et d'Ulrike Meinhof⁴⁰ ». N'oublions pas que la présence massive des femmes dans les organisations révolutionnaires clandestines coïncide avec des changements en profondeur dans les sociétés occidentales suite aux mobilisations féministes. Il n'en faudra pas davantage pour que la participation à un groupe terroriste révolutionnaire soit brandi comme preuve des ravages d'une « émancipation

³⁸ *Le Monde*, 24 février 1987.

³⁹ *Le Monde*, 25 février 1987.

⁴⁰ *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

excessive » des femmes. Cependant, tous les titres, et notamment Libération et Le Monde ne s'en font pas l'écho à propos d'Action directe, peut-être parce que, depuis une dizaine d'années, les médias français ont été confrontés au cas des militantes allemandes ou italiennes. Le Monde titrait alors, à propos de la RAF, « le sexe des anges de la terreur⁴¹ » quand Libération soulignait « en RFA, on assimile désormais féminisme et terrorisme⁴² », alors que Paris-Match évoquait « les tigresses des BR4⁴³ », pendant que Le Point s'alarmait du « terrorisme, l'empire des femmes⁴⁴ ». Certes, on ne peut dissocier l'effervescence militante de la dynamique féministe en raison de leur volonté émancipatrice, mais la théorie de l'excès de cette dynamique dans le passage à la violence relève davantage du fantasme.

Une fois encore, l'aspect politique de l'engagement des militantes d'Action directe est en grande partie évacué. Si leur violence est actée, leurs motivations sont passées sous silence. Néanmoins, de timides formes d'indifférenciation dans le traitement médiatique des hommes et des femmes sont perceptibles, tendant à une approche désexualisée de la violence politique, mais demeurent rares. Ce processus relativement lent s'observe notamment dans le cas des médias qui ont moins pour habitude de fonctionner sur un mode sensationnel. Il se diffuse surtout après les procès, c'est-à-dire dans la deuxième moitié de la décennie 1990, lorsque vient le temps des demandes de libération. Cependant, la tendance à l'indifférenciation demeure timide et se heurte avant tout à la prégnance de l'idée d'anormalité et de déviance sexuée.

⁴¹ *Le Monde*, 9 décembre 1977.

⁴² *Libération*, 15 novembre 1978.

⁴³ *Paris-Match*, 19 mai 1978.

⁴⁴ *Le Point*, 7 septembre 1981.

Conclusion

En somme, on observe un double processus qui jalonne les discours médiatiques : soit on inscrit dans la catégorie « femmes » ces actrices de la violence politique, et on tend alors à relativiser leurs actes, soit leur action est actée et on tend à les considérer alors comme « hors nomenclature ». Dans ces deux cas, la tendance consiste à placer hors du politique celles qui ont pourtant choisi de s'engager, par conviction idéologique, dans la lutte armée.

Parce que les femmes violentes demeurent singulières au vu des représentations, classiquement masculines, de la violence, elles dérangent et fascinent à la fois. Si quelques-unes sont nommées et visibilisées, la majorité d'entre elles sont renvoyées à l'anonymat, de manière plus systématique que leurs homologues masculins. Hésitant entre une intégration timide et une forte relativisation, le traitement médiatique des femmes impliquées dans les activités d'Action directe s'inscrit dans l'ambiguïté. En conséquence, si la visibilité des actrices de la violence politique demeure fragile, la participation à des actions armées constitue l'élément déterminant dans la prise en compte de l'engagement de ces femmes. Cependant, la disqualification opère de manière récurrente, à hauteur de la remise en cause des stéréotypes sexués. En ignorant, voire en rejetant la revendication politique de leur engagement, elles sont alternativement assimilées soit aux attributs masculins quand elles se posent en actrices armées, virilisées, et, de manière plus systématique, soit aux stéréotypes de la féminité. En écho à ce double processus de repositionnement et de réaffirmation des assignations de sexe, elles sont alors porteuses d'une double altérité au regard de leur sexe : d'abord parce que la violence est historiquement et visiblement exercée par des hommes, ensuite parce qu'elles s'inscrivent en faux avec la représentation de la différence sexuelle. En reliant la dynamique d'émancipation féminine à l'implication importante de femmes dans la mouvance Action directe, ce renversement des stéréotypes sexués met en lumière la réception du désordre, de l'anormalité et son articulation aux modes de régulation sociale mis en œuvre.

Résumé

Cet article se penche sur les représentations de manifestations de violence politique commises par des femmes en France au cours de la décennie 80, à travers le cas du groupe Action directe (1979-1987). Dans une perspective d'analyse du discours médiatique, il s'agit d'interroger la réception de l'engagement politique violent des femmes, en soulignant les résistances à l'œuvre, à travers un double processus de relativisation et de stigmatisation. Interrogé sous l'angle du genre, cet engagement dans la lutte armée s'inscrit à l'encontre des stéréotypes sexués et contribue à la mise en lumière des dynamiques de régulation mobilisées pour répondre à la crainte du désordre et de l'anormalité.